

de la somme énorme de labeur qu'il a fallu à M. Rouillard pour réunir et mettre en ordre tous les détails qui remplissent ces pages. Il y a—partout—tel nom, telle date, tel chiffre qui a coûté de longues et ennuyeuses recherches. Le lecteur ne s'en doute pas toujours !

Si notre histoire nationale trouve son compte avec une publication de ce genre, dont les chroniqueurs de l'avenir feront grand profit, la colonisation en tirera aussi grand avantage. Dire que, sans se déranger de chez soi, l'aspirant colon apprendra que Carleton est un "délicieux village", un "Old Orchard Beach"; que, dans le canton Assemetquagan, "il y a près de 30,000 acres de terres à vendre"; que le ruisseau Mann "entretient du saumon", et que ses "environs sont boisés d'épinette, de sapin, de cèdre et de merisier !" Mais il y a encore bien autre chose ! Il y a une cinquantaine de photographures de pleine page, qui représentent les principaux villages, des vues sur les campagnes, les bois, les lacs, les rivières. Et il y a encore que la brochure en question est comme un bijou typographique par son beau papier et son aspect attrayant.

Tant de mérites ne sont pas ordinaires dans les publications du gouvernement. Il faut donc féliciter non seulement M. Rouillard de son labeur patient et intelligent, mais aussi l'honorable M. Turgeon, commissaire de la Colonisation et des Mines, sous la direction de qui ce volume a été préparé et publié.

Avec l'ouvrage de M. l'abbé Huard sur la côte Nord du golfe Saint-Laurent, et celui de M. Rouillard sur la côte Sud, on peut dire maintenant que la partie orientale de la province de Québec n'est plus inconnue qu'aux gens qui veulent absolument l'ignorer.

QUESTIONS DE LANGUE FRANÇAISE

Il y a une petite imperfection d'orthographe que tout le monde, ou à peu près, commet journellement, et qu'il serait facile de corriger si seulement l'on s'en apercevait. Cela consiste à mettre un *e* au lieu d'un *é* à l'antépénultième du futur simple et du conditionnel

présent de tout un groupe de verbes de la première conjugaison. N'écrivons donc plus : je *cèderai*, je *succèderai*, j'*opèrerai*, mais : je *céderai*, je *succéderai*, j'*opérerai*. Et faisons ainsi—voici la règle—toutes les fois qu'il y a un *é* à la pénultième du présent de l'infinitif (*céder*, *succéder*, *opérer*, etc.)

Il est vrai que M. Fréchette (*La Presse* du 18 novembre) nie qu'il y ait une règle de cette sorte, "puisque, dit-il, le verbe *répéter* fait au futur *répèterai* et au conditionnel *répèterais*. D'entre les lexicographes que je connais, Bescherelle donne raison à M. Fréchette ; mais Littré et Larousse (abrégé) sont d'un avis contraire ; et leur autorité est si grande en ces matières qu'il n'y a, je crois, qu'à opiner du bonnet quand ils prennent un parti.

—On entend dire, de temps à autre : *mécridi*, au lieu de *mercredi*, et l'on juge qu'il faut être "archicanayen" pour prononcer si mal. Eh bien, j'ai sous les yeux le *Rituel du Diocèse de Québec, publié par l'ordre de monseigneur de Saint-Valier*, imprimé à Paris en 1703, et j'y trouve, dès les premières pages, le mot *mécridy* répété plusieurs fois. La morale, c'est qu'il ne faut pas trop se dépêcher de jeter les hauts cris lorsque, sur les bords du Saint-Laurent, on entend quelque expression ou quelque prononciation qui paraît étrange.

—Revenons au nom à donner à la machine à écrire. M. Fréchette a presque fait adopter, chez nous, "clavigraphie". Un corré, on dand de la *Défense* a proposé "clidographe." La *Petite Presse*, à son tour, nous est arrivée avec "claviscrite." Nous avons déjà "dactylographe" et "mécánigraphie," venus de France, si je ne me trompe. Enfin, pour compléter la collection, je rappellerai que feu l'abbé Provancher y alla, lui aussi, de sa proposition, dans le *Naturaliste canadien* de décembre 1890. Le "crotographe," tel est le nom dont il voulut enrichir la langue française. Cela voulait dire : écrire par frappelement. Mais le mot ne fit pas fortune, "pour des raisons diverses."

—"Chicoutimiens", c'était, depuis le commencement du monde, le terme usité pour désigner les humains qui ont le bonheur de

vivre et de mourir à Chicoutimi, lorsque, ces dernières années, quelques esprits plus ou moins révolutionnaires se mirent à innover et à employer "Chicoutimois." Que de fois, dans les "bureaux" de l'*Oiseau Mouche*, vous nous primes aux cheveux sur la question de la préférence à donner à l'un ou à l'autre de ces noms !—Or, le 1er novembre, l'*Univers* s'occupait de trouver un nom pour désigner les habitants de l'Etat d'Orange ; et, à ce propos, il formula l'avis que voici. 1° La terminaison *ois* sert plutôt à dériver des adjectifs des noms de ville ; 2°, la terminaison *ien*, depuis un siècle a servi à forger les noms de presque toutes les nationalités nouvelles.—Cela semble donner raison aux partisans de "Chicoutimois." Pour ma part, je promets d'abonder dans leur sens, quand on verra les habitants de Paris changer leur nom et s'appeler : *Parisois*. Jusque-là, non ! ORNIS.

CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE

Nous recevons, avec prière de l'insérer dans le journal, le programme d'un "Concours international de Sténographie-Duployé, organisé pour 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, par l'Académie sténographique et l'Institut sténographique des Deux-Mondes [section canadienne]." Notre espace restreint nous empêche de reproduire le programme de ce concours qui sera fermé le 15 janvier prochain.—Disons seulement aux personnes intéressées qu'elles peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires, en s'adressant au secrétaire du Comité d'organisation, B.P. 1022, à Montréal.

M. l'abbé P. Lavoie, du Grand Séminaire, a été fait sous diacre samedi dernier, et diacre dimanche, le 24 décembre.

COTE, BOIVIN & CIE

IMPORTATEURS

ÉPICERIE

PROVISIONS

FERRONNERIES

En gros

N. B.—Nous faisons une spécialité de matériaux de constructions de toutes sortes.

CHICOUTIMI